Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian*

GCG663

Série F

août 31, 2026

Guardian Capital LP est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des Fonds Guardian Capital et des FNB Guardian Capital, dont les compétences couvrent une large gamme de catégories d'actifs, de régions géographiques et de mandats spécialisés. De plus, Guardian Capital LP gère des portefeuilles de clients institutionnels, comme des régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées, des compagnies d'assurance, des fondations, des fonds de dotation et des fonds de placement. Guardian Capital LP est une filiale indirecte en propriété exclusive de Desjardins Gestion internationale d'actifs inc., société membre du Mouvement Desjardins.

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

Kevin Hall
CFA
Directeur général
Guardian Capital LP

Objectif du fonds

L'objectif principal du Fonds est de procurer un niveau élevé de revenu régulier assorti d'un rendement total attrayant en investissant principalement dans des titres de capitaux propres versant des dividendes, des parts de fiducies de revenu et d'autres titres accréditifs canadiens.

PROCESSUS DE PLACEMENT

Le Fonds peut investir dans des titres de capitaux propres axés sur le revenu, notamment des actions ordinaires, des parts de fiducies de revenu et des parts de fiducies de placement immobilier (FPI). Les fiducies de revenu structurées comme des sociétés en commandite sont autorisées. Nous utilisons principalement une méthode ascendante fondamentale pour analyser les titres. Nous recherchons les fiducies de revenu et les actions à rendement élevé assorties d'un revenu et de flux de trésorerie stables et prévisibles, d'une clientèle diversifiée et d'une direction concentrée, et nous investissons dans les titres repérés que nous pouvons avoir à un prix raisonnable. Le Fonds sera largement diversifié pour ce qui est des émetteurs. Le Fonds conservera une concentration en actions canadiennes. Toutefois, en raison d'une hausse des opérations transfrontalières et de l'intégration à l'échelle mondiale, le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de sa valeur marchande dans des actions étrangères individuelles de sociétés qui ont des activités commerciales importantes au Canada ou sont inscrites à la cote de la TSX.

août 31, 2026

Informations sur le fonds

Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian*

Série F

Code du fonds: GCG663
Catégorie d'actifs: Actions canadiennes de dividendes et de revenu
Frais de gestion[3]: 0,50%
RGF[4]: 0,69%

Devise: CAD
Niveau de risque[1]: Moyenne
Date de création[2]: 03/10/2026
Fréquence des distributions: Monthly

VL nette / par part: $10,97
Actif géré total du fonds: $251988 782,00
Indice de référence: Indice composé S&P/TSX

CARACTÉRISTIQUES DE RISQUE[5]

	Fonds
Écart-type	-
Ratio de Sharpe	-
Rat	-
Rat	-
Rer	-
Saisie à la hausse	-
Saisie à la baisse	-
Bêta	-

Conformément au Règlement 81-102, la performance ne peut être montrée qu'un an après le lancement d'un fonds.

Rendement des 1 an en date du août 31, 2026.

COTE MORNINGSTAR[8]

Cote de risque ESG Morningstar pour les fonds

Catégorie	Canadian Equity Large Cap
Nombre de fonds dans la catégorie	840

Source : Morningstar® EssentialsMC sur la base des positions acheteur uniquement au juillet 31, 2026. La cote de durabilité est basée sur les notes de durabilité des titres de sociétés et des titres souverains du portefeuille. Veuillez lire les définitions des cotes et des classements Morningstar et les méthodologies associées ci-dessous, lesquelles comprennent des renseignements sur les cas où une cote peut ne pas être reçue. La contribution relative proportionnelle à la cote de durabilité Morningstar globale des titres de sociétés et des titres souverains du Fonds est de 97,24 et 100,00, respectivement. Ces chiffres sont basés sur le pourcentage du portefeuille admissible couvert, qui est de (#CorporateSustainabilityRatingPercentOfEligiblePortfolioCovered# %) pour les titres de sociétés et de 100,00 pour les titres souverains.

AVOIRS PRINCIPAUX

Banque Royale du Canada	8,0%
Banque Toront-Dominion	6,5%
Agnico Eagle Mines Ltd	6,0%
Canadian Natural Resources	5,6%
Chemins de Fer Nationaux Canada	4,5%
Suncor Energy Inc	4,1%
Financière Manuvie	3,8%
Banque de Nouvelle-Écosse	3,7%
Enbridge Inc	3,6%
Banque de Montréal	3,5%

PERFORMANCE DU FONDS[6]

Fonds

Conformément au Règlement 81-102, la performance ne peut être montrée qu'un an après le lancement d'un fonds.

anc.

CROISSANCE DE 10 000 $[6,7]

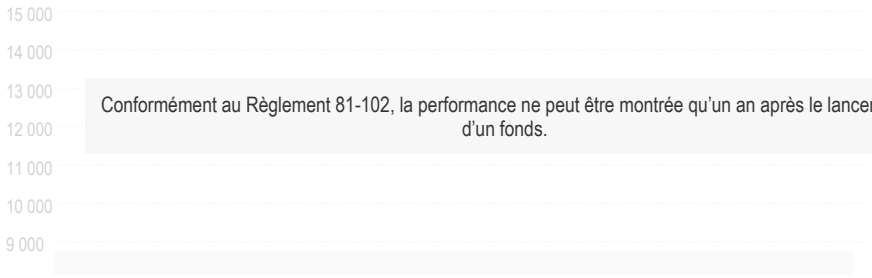

Conformément au Règlement 81-102, la performance ne peut être montrée qu'un an après le lancement d'un fonds.

RÉPARTITION SECTORIELLE[9]

- Énergie 19,3%
- Matériaux 13,1%
- Produits industriels 7,1%
- Consommation discrétionnaire —
- Denrées de base 3,9%
- Soins de la santé 1,8%
- Services financiers 34,8%
- Technologie de l'information 2,9%
- Services de communication 2,4%
- Services publics 10,1%
- Immobilier 4,7%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

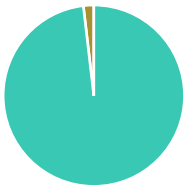

- Canada 98,1%
- États-Unis 1,9%

Source : Morningstar® Essentials ™ au août 31, 2026.

* Le Guardian Income Trust Fund a été constitué le 14 février 2003 et a été renommé Guardian Equity Income Fund le 12 octobre 2010. Le 21 avril 2020, le nom du fonds est devenu Fonds de revenu d'actions canadiennes Guardian. Le 12 octobre 2010, l'objectif de placement du Fonds a été élargi pour correspondre à son mandat actuel qui est d'atteindre un niveau élevé de revenu régulier assorti d'un rendement total attrayant en investissant principalement dans des titres de capitaux propres versant des dividendes, des parts de fiducies de revenu et d'autres titres accréditifs canadiens.

1. La classification du risque d'un fonds a été déterminée conformément à une méthode normalisée de classification du risque prévue dans le Règlement 81 102, qui se fonde sur la volatilité historique du fonds mesurée selon l'écart-type sur 10 ans des rendements du fonds. Lorsqu'un fonds offre des titres depuis moins de 10 ans, la méthode normalisée exige que l'écart-type d'un OPC ou d'un indice de référence qui se rapproche raisonnablement de l'écart-type du fonds soit utilisé pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique pourrait ne pas être une indication des rendements futurs et que la volatilité historique d'un fonds pourrait ne pas représenter la volatilité future.
2. La date de création est la date à laquelle le rendement des placements débute et pourrait ne pas coïncider avec la date à laquelle le fonds ou les séries ont été placés pour la première fois aux termes d'un prospectus ou avec leur date de création juridique.
3. Les frais de gestion sont les frais payés au gestionnaire du Fonds pour la gestion du portefeuille de placement et pour les opérations quotidiennes du Fonds.
4. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur une période continue de 12 mois, soit les coûts d'exploitation du fonds, compte tenu des taxes applicables, dont la TVH, la TPS et la TVQ (exclusion faite de certains coûts d'opération du portefeuille), exprimés sous forme de pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne, y compris la quote-part des frais de tout fonds sous-jacent qui revient au fonds, le cas échéant. Le RFG est communiqué dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF »).
5. Pour obtenir plus de renseignements sur les expressions financières utilisées dans la présente section, veuillez vous reporter au glossaire sur notre site Web à l'adresse suivante: https://www.guardiancapital.com/glossary-of-terms/ .(en anglais seulement)
6. Les taux de rendement indiqués dans les graphiques ci-dessus sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter la valeur future du fonds ni le rendement futur d'un placement dans le fonds.
7. Le graphique de la croissance d'un placement de 10 000 $ illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 $ dans des titres de cette série du fonds à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter des valeurs futures ni le rendement futur d'un placement dans de tels titres.

8. Pour consulter l'historique sur 12 mois des cotes, classements et scores du Fonds selon la méthodologie relative aux cotes de risque ESG pour les fonds Morningstar et la méthodologie de désignation de faible risque carbonique Morningstar, veuillez consulter la page https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/donnees-esg-historiques/.

*Veuillez noter que la cote de risque ESG Morningstar et la désignation de faible risque carbonique Morningstar, ainsi que tous les autres classements et scores, sont mis à jour mensuellement, généralement 45 jours après la fin de chaque mois. Les données ESG du Fonds présentées peuvent ne pas être aussi récentes que les données sur le rendement ou les placements du Fonds. Morningstar n'attribuera pas de cote, de classement ou de score ESG à un fonds s'il est nouveau ou si la part de ses actifs sous gestion admissible à la notation n'est pas suffisante selon la méthodologie relative à la cote de risque ESG pour les fonds Morningstar et/ou la méthodologie de désignation de faible risque carbonique Morningstar, selon le cas (voir ci-dessous pour en savoir plus sur chaque méthodologie). Les placements admissibles excluent les positions vendeur, les liquidités et les devises, les produits dérivés et les placements synthétiques. De même, les obligations municipales, les matières premières, l'immobilier et les types de placements alternatifs ne sont pas considérés comme des titres de sociétés ou souverains et ne sont pas actuellement admissibles à être inclus dans la notation globale. La cote de risque ESG Morningstar attribuée à un fonds est déterminée par rapport à d'autres fonds de la même catégorie mondiale Morningstar, et un fonds peut présenter un risque ESG semblable à celui d'un autre fonds tout en obtenant une cote différente si ces fonds appartiennent à des catégories mondiales différentes. L'attribution de fonds aux catégories mondiales Morningstar aide les investisseurs à rechercher des placements domiciliés dans le monde entier présentant des caractéristiques semblables, comme décrit dans les classifications des catégories mondiales Morningstar à l'adresse suivante : https://www.morningstar.com/content/dam/marketing/shared/research/methodology/860250-GlobalCategoryClassifications.pdf [en anglais seulement].

Les cotes et les classements de risque ESG Morningstar sont basés sur le portefeuille et non sur le rendement. Ils ne reflètent pas le rendement d'un fonds sur une base absolue ou corrigée du risque, ne constituent pas une évaluation qualitative par Morningstar des mérites d'un fonds et ne doivent pas constituer le seul fondement d'une décision de placement. Les cotes, classements et scores de risque ESG et de carbone Morningstar du Fonds évaluent les aspects ESG des titres du portefeuille du Fonds, n'évaluent pas l'efficacité des stratégies de placement ESG du Fonds et ne sont pas une indication du niveau d'intégration des considérations ESG dans le Fonds. La méthodologie d'attribution de cotes complète employée par Morningstar peut être consultée sur leur site Internet ou aux liens suivants [en anglais seulement] : https://www.morningstar.com/content/dam/marketing/shared/research/methodology/744156_Morningstar_Sustainability_Rating_for_Funds_Methodology.pdf ou https://www.morningstar.com/research/signature. Un exemplaire des documents relatifs à la méthodologie relative aux cotes de risque ESG Morningstar ou à la méthodologie de désignation de faible risque carbonique Morningstar peut également être obtenu gratuitement en communiquant avec nous au 1 (866) 383-6546 ou à l'adresse insights@guardiancapital.com. D'autres fournisseurs peuvent également attribuer des cotes et des classements ESG de fonds communs de placement et de FNB en fonction de leurs propres méthodologies, qui peuvent différer de la méthodologie employée par Morningstar.

La cote de risque ESG MorningstaMD est un classement des risques ESG d'un fonds par rapport aux fonds comparables de la catégorie mondiale Morningstar à laquelle appartient ce fonds et est mise à jour mensuellement. Elle fournit une mesure de la manière dont les sociétés émettrices des titres au sein du portefeuille d'un fonds gèrent leurs risques ESG importants sur le plan financier. La cote de risque ESG MorningstarMD est représentée par des icônes de globe terrestre. Cinq globes correspondent à un classement élevé (risque ESG plus faible) et un globe correspond à un classement faible (risque ESG plus élevé) par rapport aux fonds de la même catégorie. Une cote de risque ESG plus élevée représente un risque ESG plus faible par rapport aux fonds comparables. La cote de risque ESG Morningstar est calculée selon une combinaison proportionnelle de la cote de risque ESG des titres de sociétés et de la cote de risque ESG des titres souverains du portefeuille, pour la période des 12 derniers mois sur les positions acheteur seulement. Une cote de risque ESG Morningstar est attribuée à tout fonds qui détient un classement de risque ESG du portefeuille de titres de sociétés ou souverains ou les deux, ce qui implique i) qu'au moins 67 % des actifs sous-jacents du fonds sont des placements admissibles à une cote, et ii) qui fait partie d'une catégorie mondiale Morningstar comptant au moins 30 fonds cotés. Par conséquent, l'attribution d'une cote n'est pas limitée aux fonds ayant explicitement un mandat d'investissement durable ou responsable. Les placements admissibles excluent les positions vendeur, les liquidités et les devises, les produits dérivés et les placements synthétiques. De même, les obligations municipales, les matières premières, l'immobilier et les types de placements alternatifs ne sont pas considérés comme des titres de sociétés ou souverains et ne sont pas actuellement admissibles à être inclus dans la cote globale.

Classement de risque ESG des portefeuilles MorningstarMD® : Le cadre d'attribution des cotes de risque ESG Morningstar, qui était historiquement basé sur un seul classement de risque ESG, suit désormais une approche modulaire fondée sur de nombreux classements de risque ESG afin de fournir une évaluation plus complète du risque ESG sous divers angles. Morningstar détermine si les placements admissibles d'un fonds peuvent être classés dans le cadre d'attribution des cotes des titres de sociétés ou celui des titres souverains ; chaque placement ne peut contribuer qu'à l'un d'entre eux, et non aux deux. Dans certains cas, une seule des cotes des titres de sociétés et des titres souverains est calculée, parce que le portefeuille du fonds n'a pas une exposition suffisante aux titres de sociétés ou aux titres souverains par l'entremise de ses placements.

Le Classement de risque ESG du portefeuille – Titres de sociétés de MorningstarMD est une moyenne pondérée en fonction des actifs des cotes de risque ESG* de Sustainalytics pour les sociétés émettrices du portefeuille d'un fonds, sur la base d'un historique de placement de 12 mois, mis à jour mensuellement.

La cote de risque ESG de Sustainalytics mesure le degré de risque que les facteurs ESG font peser sur la valeur économique d'une société. Pour obtenir un classement de risque ESG du portefeuille pour les titres de sociétés, au moins 67 % des titres de sociétés émettrices d'un fonds (positions acheteur uniquement) doivent avoir une cote de risque ESG. Le classement de risque ESG du portefeuille pour les titres de sociétés varie entre 0 et 100, un classement plus élevé indiquant qu'un fonds investit, en moyenne, une plus grande partie de ses actifs dans des sociétés présentant une cote de risque ESG élevée. Un fonds dont le classement est moins élevé correspond à un risque ESG plus faible.

Le Classement de risque ESG du portefeuille – Titres souverains de MorningstarMD est une moyenne pondérée en fonction des actifs des cotes de risque par pays* de Sustainalytics pour les émetteurs souverains du portefeuille d'un fonds, sur la base d'un historique de placement de 12 mois, mis à jour mensuellement. La cote de risque par pays de Sustainalytics mesure le risque pour la prospérité et le développement économique à long terme d'un pays en évaluant sa richesse et sa capacité à gérer cette richesse de manière durable. Pour obtenir un classement de risque ESG du portefeuille pour les titres souverains, au moins 67 % des titres des émetteurs souverains d'un fonds (positions acheteur uniquement) doivent avoir une cote de risque par pays. Le classement de risque ESG du portefeuille pour les titres souverains varie entre 0 et 100, un classement plus élevé indiquant qu'un fonds investit, en moyenne, une plus grande partie de ses actifs dans des émetteurs souverains présentant un risque ESG élevé. Un fonds dont le classement est moins élevé correspond à un risque ESG plus faible.

© MorningstarMD, 2025. Tous droits réservés. Les renseignements contenus aux présentes : 1) sont la propriété de Morningstar ou de ses fournisseurs de contenu, 2) ne peuvent être copiés ou distribués et 3) ne sont pas garantis comme étant exacts, complets ou opportuns. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes pouvant découler de l'utilisation de ces renseignements. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Veuillez vous reporter au site http://corporate1.morningstar.com/SustainableInvesting/ [en anglais seulement] pour obtenir plus de détails sur les différentes cotes de durabilité Morningstar et leur calcul. Sustainalytics est une société de recherche, de notation et d'analyse ESG et en gouvernance d'entreprise affiliée à Morningstar, Inc.

9. Les catégories sectorielles sont basées sur la Global Industry Classification Standard (« GICS »). Les pondérations en pourcentage excluent les espèces.

Guardian Capital LP est signataire des Principes d'investissement responsable (PIR) endossés par les Nations Unies. Les PIR des Nations Unies ne préconisent pas l'exclusion de sociétés ou de secteurs en particulier. Ils exigent plutôt qu'en tant que gestionnaire, nous soyons informés des enjeux ESG et que nous soyons à l'aise avec les activités et les pratiques des sociétés dans lesquelles nous investissons. L'approche de Guardian Capital en matière d'investissement responsable est cohérente avec le cadre des PIR des Nations Unies. Nos politiques d'investissement responsable sont accessibles au public sur notre site Web.

L'investissement responsable est une approche de placement qui intègre des considérations liées aux facteurs ESG dans les décisions de placement. Cette approche peut intégrer des considérations allant au-delà de l'information financière traditionnelle dans le processus de sélection des placements, ce qui pourrait entraîner une déviation du rendement des placements par rapport à d'autres produits ayant des objectifs comparables ou par rapport aux indices de référence généraux du marché.

Les Fonds durables de Guardian ont des objectifs de placement liés aux facteurs ESG, tandis que les autres Fonds communs de placement et FNB Guardian n'en ont pas. Les Fonds Guardian tiennent compte des facteurs ESG dans l'analyse de placement des titres au sein de leurs portefeuilles respectifs, mais ceux-ci peuvent ne jouer qu'un rôle limité dans le processus d'évaluation et de prise de décision de placement de l'équipe de gestion de portefeuille, en ce qui concerne les différentes stratégies et titres du portefeuille. La prise en compte des facteurs ESG n'est qu'une composante et stratégie parmi d'autres du processus de construction du portefeuille et peut ou non avoir une influence significative sur la composition et le rendement du portefeuille à un moment donné. Certains FNB et fonds communs de placement gérés par Guardian Capital LP peuvent investir dans des titres tels que des produits dérivés, des liquidités, des instruments du marché monétaire, des titres adossés à des actifs et du papier commercial, ainsi que d'autres instruments semblables pour lesquels l'intégration des facteurs ESG peut ne pas être applicable en raison de la nature de ces instruments. Les possibilités de gérance et d'engagement actif sont plus limitées pour les fonds détenant les types de titres énumérés ci-dessus, car il n'y a généralement pas de droits de vote qui y sont attachés. Dans une structure de fonds de fonds, le fonds de base détenant les titres en portefeuille sera le fonds impliqué dans la gérance ou l'engagement actif. Dans le cas de fonds tiers utilisés dans des structures de fonds de fonds, il est possible que Guardian Capital LP n'ait pas d'engagement direct auprès des émetteurs détenus dans ces fonds. Les caractéristiques et le rendement ESG d'un Fonds peuvent changer de temps à autre. Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour obtenir des détails sur l'intégration des considérations d'investissement responsable et des risques associés dans la stratégie de placement du Fonds et consultez votre professionnel des services financiers avant d'investir.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : guardiancapital.com | 800·253·9181 | info@guardiancapital.com

Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Des renseignements importants au sujet des OPC Guardian Capital se retrouvent dans le prospectus. Un placement dans un OPC peut comporter des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et des frais. Le ou les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements totaux composés annuels historiques et tiennent compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des autres frais optionnels ni de l'impôt sur le revenu payable par un porteur de titres et qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les frais ont été déduits du rendement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se reproduire.

Le présent document est de nature générale. Il n'est pas destiné à fournir des conseils individuels spécifiques, notamment des conseils concernant les placements ou des conseils de nature financière, juridique, comptable ou fiscale, et nul ne devrait s'y fier à cet égard. Les particuliers devraient obtenir les conseils de professionnels, selon les besoins, concernant tout placement donné. Tous les efforts ont été déployés pour garantir que l'information contenue dans le présent document est exacte au moment de sa publication, mais celle-ci pourrait changer en tout temps, sans préavis, et Guardian Capital LP n'a pas l'obligation de mettre à jour l'information contenue dans les présentes. Certains renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus de parties externes que nous jugeons fiables; cependant, nous ne pouvons garantir leur exactitude.

Guardian Capital LP est le gestionnaire des fonds communs de placement et des FNB de Guardian Capital et est une filiale indirecte en propriété exclusive de Desjardins Gestion internationale d'actifs inc., société membre du Mouvement Desjardins. Toutes les marques de commerce, déposées ou non, sont la propriété de Guardian Capital Group ltée et sont utilisées sous licence. © Guardian Capital LP 2026. Tous droits réservés.

Publié le septembre 11, 2026.